



Un Congrès fructueux

Lors du congrès de la FNAR et de l'UFR-rg le 08 avril dernier, un brainstorming a été organisé sur les questions suivantes :

- Quels sont les besoins de votre association à l'égard de votre fédération (FNAR ou UFR-rg) ?
- Que pourriez-vous apporter à votre fédération ?
- Quels sont les domaines dans lesquels vous estimez que la CFR devrait s'investir ?

Les participants ont été aussi créatifs que prolixes et ont émis une quantité d'idées forte intéressante et d'une grande richesse.

Les responsables des deux fédérations y trouveront matière à inspiration pour définir les orientations futures et les actions à mener.

Abonnez-vous au « Courrier des Retraités »

- 5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à l'UFR-rg ou à la FNAR
- 10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel.

Contact : FNAR/UFR-rg- 83/87 avenue d'Italie- 75013 PARIS



CFR RETRAITE



Régime universel de retraite : avancement du projet CFR

Avant sa diffusion à l'extérieur de la CFR celle-ci s'efforce d'anticiper le plus grand nombre possible de questions que le projet pourrait susciter de la part des candidats à l'élection présidentielle et des parlementaires afin d'y préparer des réponses. La soutenabilité financière du nouveau régime, équilibré sur la durée, et par conséquent sa capacité de pérenniser le versement des pensions ne devrait pas avoir de difficulté à rallier les suffrages. En revanche, son intérêt d'absolue équité de traitement de l'ensemble des retraités ne sera pas forcément perçu d'emblée par la Fonction publique et les Régimes spéciaux s'ils estiment a priori que le changement proposé, certes majeur, les pénaliserait par rapport à leur situation actuelle. Convaincre ces deux catégories de retraités requerra sans doute persuasion et diplomatie dans la présentation des arguments. La rationalité de certains d'entre eux exigera peut-être des démonstrations mathématiques, mais aucun effort ne sera négligé dans ce but. 2017 est l'occasion unique de contraindre les candidats à s'exprimer sur ce sujet et de jauger leur réceptivité. Une fenêtre est ouverte, elle ne se représentera pas de sitôt, il est impératif de l'exploiter.

Tout autant que les quelque 140 « délégués CFR » du territoire (cette désignation remplace celle de « délégués OSS »), les adhérents des fédérations-membres doivent être bien armés pour convaincre leur entourage et si possible des personnalités politiques locales de l'intérêt du projet. L'information correspondante a pris diverses formes depuis 2006 : fiches et comptes rendus de la Commission Retraites CFR, nombreux articles dans les revues des associations, dans le Courrier des Retraités, dans l'AFJ, dans la presse nationale, exposés dans les Associations, notamment lors de leurs assemblées générales. Cet effort d'information ne peut qu'être intensément poursuivi et toutes suggestions pour l'améliorer sont naturellement les bienvenues.

Conséquences préoccupantes de la loi « Pénibilité » 2014

Madame Marisol Touraine, ministre de la santé, vient de déclarer que *« rien qu'en 2015, 500 000 personnes ont bénéficié de points devant leur permettre d'obtenir une formation ou de partir plus tôt »*. De ce total, nous ne savons pas combien pourraient effectivement écourter leur carrière professionnelle mais si leur nombre est important par rapport aux quelque 600 000 à 700 000 nouveaux retraités de chaque année, on doit en conclure que le « détricotage » de la loi de 2010 (passage de 60 à 62 ans) a atteint son objectif et qu'en conséquence l'économie de 20 milliards d'euros qu'elle génère sera dramatiquement amputée...La situation actuelle des régimes ne peut se le permettre. Affaire à suivre.

AUTONOMIE

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)

Le projet de décret en application de la loi ASV est arrivé pour consultation le 26 mai 2016 au CNRPA qui rendra son avis le 14 juin.

La Commission Autonomie de la CFR s'est penchée avec attention le 30/05/2016 sur ce projet pour que les représentants des fédérations CFR siégeant au CNRPA soient en mesure de proposer des améliorations.



EUROPE

La Coordination Age France s'est réunie en **plénière le 23 mai** pour préparer le CA de Age Platform Europe reporté au 17 juin.

Il sera en particulier question à ce CA du bilan tiré à deux ans de la nouvelle méthode de travail sous forme de Task Forces (TF- AFJ 2015) à la suite des conclusions remises en mars d'une évaluation externe réalisée par une experte indépendante.

Au cours de cette plénière ont été examinés également deux sujets importants :

- ◆ un premier texte qui pourra servir de trame à un document court à l'attention des futurs candidats officiels à l'élection présidentielle française de 2017, élaboré à partir de la réponse de la Coordination au PNR 2016 susceptible d'être mise à jour pour le PNR 2017 (pm : le processus de rédaction débute au sein de la Coordination en fin d'année 2016)

- ◆ la manière de contribuer à une réponse collective à la consultation lancée fin mars par « France Stratégie » (structure de réflexion et d'expertise rattachée au 1er Ministre, ex CAS) à partir d'une note qui a suscité déjà de nombreux échos sur « *jeunesse, vieillesse : quelles politiques?* ».

Ce thème - qui devient rapidement polémique à se limiter aux titres de certains articles de presse ou ouvertures de JT - s'inscrit dans un ensemble de réflexions stratégiques pour la décennie 2017-2027 (parmi d'autres thèmes: le climat, les priorités pour l'éducation, les nouvelles formes de travail et leur impact sur la protection sociale, les inégalités territoriales, la révolution numérique etc.). Pour le thème précité, une vingtaine de contributions figurent déjà sur le site de France Stratégie.



Au niveau des **activités de la Plateforme AGE**, à signaler :

* une journée le Jeudi 16 juin à Bruxelles, à l'occasion de la 11ème Journée mondiale de lutte contre la maltraitance à l'encontre des personnes âgées, sur le thème : *comment combattre les maltraitances dans le domaine de la santé et des soins de longue durée ?*

Cet événement fera suite à une rencontre la veille sur les soins palliatifs destinés aux personnes âgées.

* le démarrage d'un nouveau programme sur trois ans (février 2016-février 2019) associant 10 partenaires, dont AGE, intitulé « *Mobile Age* » ou comment impliquer les utilisateurs (et surtout les non utilisateurs) âgés dans la conception d'application mobiles qui puissent répondre à leurs réels besoins. Les applications concerneront les données mises à disposition par les services publics (« open government data »).

Le responsable de ce programme est l'Université de Lancaster (UK) ; on relève parmi les partenaires : la région de South Lakeland (UK) ; un institut de formation et management de la ville de Bremen (Allemagne); l'Université polytechnique de Madrid ; la ville de Saragosse...

NOS FEDERATIONS

Mission Santé FNAR



De nouveaux Correspondants Santé ont été désignés par les associations-membres, de nouveaux représentants des usagers* se sont fait connaître suite à l'appel lancé depuis l'arrêté (novembre 2015) officialisant l'agrément de la FNAR comme fédération d'associations représentant les usagers en santé.

La Mission Santé envisage de réunir Correspondants Santé et Représentants des Usagers encore avant la fin du mois de juin, pour faire le point sur :

- les conséquences de la loi de Modernisation du Système de Santé :
 - Nouveautés concernant les R.U : désignation, formation
 - Création de l'UNAASS (Union nationale des Associations agréées d'usagers et du Système de Santé)
- les axes d'actions 2016 à définir, notamment dans le domaine de la prévention et les partenariats à construire.

Pour ceux qui le souhaitent, la journée s'achèvera par une formation sur le système de santé et la santé des personnes de + 65 ans

**Parmi les 32 nouveaux candidats Représentants des Usagers, 5 ont déjà été nommés dans un établissement de soins et 1 en structure régionale.*





A... COMME ASSOCIATIONS



Le 11/05 : AG de l'ANR de L'AFPA (Amicale nationale des Retraités de l'Association nationale pour la Formation professionnelle des Adultes).

Ce rendez-vous statutaire qui a eu lieu à Amiens a permis de constater la bonne santé de notre association : près de 60% des adhérents ont voté par correspondance et nous notons un apport significatif de nouvelles adhésions. Le Président, Yves Briex, a été reconduit dans ses fonctions. Il a proposé un fonctionnement du bureau plus ouvert en y associant des chargés de mission thématiques.

Dans un second temps, nous avons eu le plaisir d'accueillir trois intervenants : Claude Jeannerot (membre d'honneur de l'ANR) et depuis peu délégué interministériel et ambassadeur auprès du BIT (Bureau international du Travail), **Christian Bourreau, Président de** Marie Quintard, Directeur régional de l'AFPA



l'UFR-rg, et enfin Jean "Hauts de France".

Christian Bourreau a développé les enjeux pour les retraités des réformes entreprises actuellement en matière de santé et notamment la situation préoccupante des complémentaires santé. Il a ainsi mis l'accent sur la quintuple peine que nous avons à subir :

- . l'augmentation de notre cotisation à la prise de retraite
- . la perte de l'éventuelle subvention patronale
- . la fin de la déduction fiscale
- . la discrimination par l'âge
- . le poids des taxes exprimé en pourcentage.

Comment réagir à cette situation ? Quelles pistes d'actions pour nos fédérations et la CFR? Autant de réflexions pour l'action à mener de manière à nous faire entendre de l'Etat et des partenaires sociaux.

Claude Jeannerot a de son côté évoqué le rôle important que joue la France dans ses contributions à l'évolution des organisations du Travail dans le monde, notre système social - malgré ses difficultés - restant l'un des plus redistributifs face aux pays en émergence.

Quant à *JM Quintard*, il a fait état des difficultés concrètes rencontrées avec la fusion des ex-régions Picardie et Nord-Pas de Calais. Il faut à la fois gérer les dossiers engagés par ces deux collectivités (pas automatiquement cohérentes !) et suivre les nouvelles politiques mises en œuvre, déstabilisantes pour le personnel. Inutile de dire que nos retraités n'ont pas manqué de questionner le directeur régional. Solidarité salariés/retraités oblige !

Enfin après cette longue matinée studieuse, nos adhérents et leurs conjoints (plus de 90 présents) ont pu bénéficier de la visite d'Amiens (Maison Jules Verne, Cathédrale, Hortillonnages) avant de découvrir le lendemain l'originalité de la baie de Somme avec en particulier son Parc ornithologique du Marquenterre, unique en France.

Le 20/05 : AG de l'Amicale NCR France

L'Assemblée s'est tenue avec près d'une cinquantaine de participants à Paris.

Les Responsables de NCR France ont fait un tour d'horizon sur la situation de cette entreprise en France et dans le monde. Le Président de la FNAR, Roger Barrot, a fait une présentation remarquable sur le système de protection sociale en France et les actions de la FNAR et de la CFR engagées dans les domaines de l'autonomie, de la retraite et de la santé ; dans ce dernier domaine, Alain Laforêt, membre actif au sein de la Mission « Santé » de la FNAR, a apporté des précisions utiles sur les enjeux de cette mission tant au niveau des Associations que de la FNAR elle-même.

Le 22/05 : AG de l'UFR-rg



Comité 29 (Finistère)

Les adhérents se sont réunis au restaurant le Bon Repos à Saint-Evarzec autour de leur Président national, Christian Bourreau.

A 10h45, Mme Andrée Le Gall, Présidente du Comité 29, ouvre la séance et, après le rapport moral et le rapport financier, la parole est à Christian Bourreau. Au cours de son intervention, très appréciée, il a abordé les thèmes suivants : recrutement de nouveaux adhérents, pouvoir d'achat, inégalité des retraites entre public et privé, pension de réversion dans les différents régimes, etc. La réunion s'est terminée par un bon repas pris dans une ambiance amicale et en chansons.

Le 26/05 : AG de l'ARAF

L'Assemblée s'est tenue devant environ 200 personnes dans les locaux de la FIAP à Paris.

Devant les Délégués de région de l'amicale, Roger Barrot, Président de la FNAR, a développé l'action conduite par la Mission « Santé » de la FNAR et fait un « appel au peuple » pour la désignation de Représentants des Usagers en santé dans les délégations régionales de l'association des retraités d'Air France. Le Président de la FNAR a insisté sur l'importance de cette mission marquée par la création d'un poste de Vice-président au sein du Bureau de la FNAR. A la suite d'une question posée sur le fonctionnement des Coderpa, le Président de la FNAR a montré la volonté de la FNAR de pallier les difficultés rencontrées avec la création d'un poste de « Référent National du Réseau des Coderpistes ».

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, merci de transmettre cet AFJ aux membres de votre bureau et à vos adhérents pour leur montrer les actions de nos fédérations.

A tous les destinataires : afin de ne pas interrompre la diffusion de l'AFJ, n'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse mail.

PROCHAINE PARUTION LE 05 JUILLET 2016





La lettre d'information de la CFR aux ASSOCIATIONS

CFR tient son Assemblée générale ordinaire le 25 mai prochain ; vous trouverez ci-après, l'essentiel des points qui, après avoir été examinés et validés en Bureau du 23 mai, seront traités à l'occasion de ces importants travaux, préparés par les Commissions qui œuvrent tout au long de l'année pour la défense des intérêts moraux et matériels des adhérents de base des cinq structures composantes de la CFR : la CNRPL, la FNAR, Générations Mouvement, le Groupement CNR-UFRb et l'UFR.

Le Président, P. Erbs

Le Président d'honneur, F. Bellanger

RÉUNION DU BUREAU DU 25 AVRIL 2016

Ce bureau convoqué spécialement pour l'analyse du projet de loi de retraite universelle a fait également le point sur les travaux des Commissions et du réseau des Délégués CFR (OSS). Un autre point a été fait sur l'évolution du site web de la CFR et une rencontre avec l'association des retraités de La Poste et Orange (100.000 adhérents) a été relatée.

COMMISSION « AUTONOMIE »

La commission a continué à suivre avec la plus grande attention l'évolution du projet de loi « Adaptation de la Société au Vieillessement » (ASV) ; la loi a été définitivement votée le 28 décembre 2015. Aujourd'hui seuls deux textes réglementaires ont été publiés avec prise d'effet au 1^{er} mars 2016 : le premier concerne les bénéficiaires de l'APA à domicile et le niveau de la prestation, le second met en place la Conférence des financeurs ; pour cette dernière, la CFR a vertement réagi à l'absence d'une représentation des retraités au sein de la conférence alors qu'avec le versement de la CASA ils sont les premiers financeurs de la perte d'autonomie !

DÉLÉGUÉS CFR (O.S.S.)

Sur les deux sujets prioritaires arrêtés par le Bureau CFR du 14 mars : la reconnaissance officielle de la CFR et la retraite universelle, le réseau des Délégués a été mobilisé le 17 mars pour une action auprès des parlementaires députés. Le 24 mars a été organisée une journée de formation pour neuf nouveaux membres du réseau ; une nouvelle journée de formation est prévue à Lyon pour le 15 juin prochain. Le réseau est à la recherche d'un Délégué régional pour l'Auvergne et de 22 délégués départementaux.

COMMISSION « EUROPE »

La réponse au PNR (Programme National de Réformes) 2016 a été adoptée par la Coordination « AGE France » le 23 mars 2016 ; ce texte de 25 pages traite de 10 thèmes et propose des recommandations aux pouvoirs publics français. Pour la prochaine version 2017, la décision a été prise de produire un texte plus synthétique et plus centré sur les priorités à mettre en avant. Une lettre d'information trimestrielle « AGE News France » initiée fin 2015 assure maintenant une communication régulière de la Coordination vers ses membres.

COMMISSION « RETRAITE »

Depuis octobre 2015 la Commission « Retraite » a consacré l'essentiel de ses réflexions et de ses actions aux conséquences pratiques de l'accord Agirc/Arrco du 30 octobre 2015 ainsi qu'aux moyens envisageables pour faire progresser l'adhésion au principe de régime universel de retraite, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la CFR. Les deux sujets sont évidemment liés puisque l'extrême insuffisance de cet accord, en termes de pérennité et d'équité, ne peut être corrigée que par son remplacement par un système universel de retraite.

Les autres préoccupations de la commission ont porté sur la surveillance du remboursement de la dette sociale (110 milliards € restent à amortir !), la retenue à la source de l'IRPP et la préparation du rapport annuel du COR de juin 2016.

COMMISSION « SANTÉ »

La commission a procédé à l'examen d'importants textes promulgués ou entrés en application en 2016 : la loi de modernisation du système de santé (LMSS), la loi créant de nouveaux droits pour les personnes en fin de vie et la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS). Elle a procédé à l'analyse d'études et de rapports officiels et à une analyse approfondie de l'étude comparative des offres et projets d'évolution de la couverture santé pour mesurer l'impact des enjeux et perspectives de la généralisation de la couverture complémentaire santé sur les retraités qui en ont été exclus !

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

